

Inaugurations de la salle polyvalente et de la cantine scolaire

Samedi dernier, Daniel Leroy, maire de Vieilles-Maisons avait convié la sous-préfète Maria-Dolorès Martinez-Pommier, le sénateur et président du Conseil général Eric Doligé, le sénateur Jean-Pierre Sueur, le représentant du Conseil régional Bernard Fournier, le conseiller général Denis Godeau, les maires et élus du canton ainsi que le maire de Chateaufort, les présidents de SIRIS et les employés, les pompiers, les enseignants, les parents d'élèves, les associations, l'architecte Ferrari et les responsables d'entreprises à l'inauguration officielle des nouveaux locaux du restaurant scolaire appartenant au SIRIS Coudroy-Vieilles-Maisons et de la restructuration de la salle polyvalente.

Après plusieurs années de réflexion et d'études, les municipalités de Coudroy et Vieilles-Maisons ont vu l'aboutissement de la construction de la cantine ainsi que la réfection de la salle polyvalente avec le sentiment d'avoir répondu aux besoins de la population. La commune est donc aujourd'hui dotée d'un restaurant scolaire plus spacieux et aux normes avec une salle de réception et une cuisine pour les activités périscolaires et dédiées à la vie associative ainsi qu'une salle polyvalente plus accueillante avec réalisation de gains d'économie d'énergie. Le premier magistrat de la commune de Vieilles-Maisons a également rappelé que la population avait pratiquement doublé en un quart de siècle : « En se rapprochant de la commune de Coudroy, cela a permis d'ouvrir des classes de maternelles et d'avoir un groupe scolaire bien équipé. Les jeunes couples recherchent une qualité de vie qui concilie la proximité de la nature et de la vie économique. Ils recherchent une école avec un service de garderie et de cantine et nous sommes heureux de cette évolution qui amène de l'activité et de l'animation à notre village », a commenté Daniel Leroy.



Les officiels ont inauguré la cantine scolaire et la salle polyvalente.

En six ans, la population de Vieilles-Maisons a augmenté de 112 habitants avec l'arrivée de jeunes couples et on dénombre 20 enfants de plus à l'école. Le coût de gestion de l'école est passé de 142 € à 156 €. Le coût par élève est stable évoluant de 1 112 € à 1 146 € par élève.

Concernant la salle polyvalente, lieu incontournable de la vie de la commune, elle est régulièrement utilisée par les associations pour leurs réunions, les animations, les fêtes. Elle permet aussi aux habitants de se rassembler en famille pour différents moments de convivialités. « Notre salle avait besoin de rénovation, le manque d'isolation et le vieillissement du chauffage créaient un budget énergie trop élevé. Et les revêtements se fanaient », a rappelé le premier magistrat dans son discours en donnant quelques chiffres pour le coût des travaux : TTC : 88 835 € avec des subventions du Conseil général (26 500 €), du Conseil régional

(13 600 €), de la réserve parlementaire (10 000 €), de la FCTVA (13 753 €). Reste à la charge de la commune, 24 982 € financée par un prêt.

La parole a ensuite été donnée à Marie-Laure Beaudouin qui a fait un retour en arrière rappelant notamment la création du SIRIS entre les deux communes mettant l'accent sur la concrétisation d'efforts réalisés par les deux municipalités. Quant à Delphine Durot, présidente du SIRIS, elle a fait passer quelques messages à travers son discours et a rappelé l'intérêt d'un SIRIS. La présidente a également évoqué l'avenir des anciens locaux où pourrait être réalisé une bibliothèque ou une salle informatique. In fine, Eric Doligé a remis la médaille du Conseil général à Daniel Leroy et Marie-Laure Beaudouin en leur précisant que c'était un grand plaisir d'avoir pu les accompagner à travers ses réalisations.



Comme le veut la tradition, l'assemblée présente a reçu un morceau du ruban (Bleu, blanc, rouge) avec plaisir.